

Transition écologique

Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable - EDD 2030

NOR : MENE1924799C

circulaire n° 2019-121 du 27-8-2019

MENJ - DGESCO

Cette nouvelle circulaire EDD (la 5^e en 15 ans) introduit une nouvelle phase de généralisation de l'EDD. Elle vise à mettre en œuvre concrètement le plan d'actions en faveur du climat et de la biodiversité annoncé par le Ministère le 5 juin 2019 . Dans cette perspective, elle insiste particulièrement sur les points suivants :

↳ Exemplarité des écoles et des établissements scolaires

- **Mener**, au sein de chaque école ou établissement au cours de l'année scolaire 2019-2020, **une action pérenne en faveur de la biodiversité** impliquant une dimension pédagogique
- **Généraliser les éco-délégués** (*a minima* : un binôme d'éco-délégué par collège et lycée)
- **S'assurer**, en lien avec les collectivités, **du caractère systématique du tri des déchets et y sensibiliser les élèves**
- **Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires**
- Tirer les conséquences de ces initiatives **en généralisant leur reconnaissance dans le cadre du label E3D**
- Proposer un **concours annuel national « École verte »** destiné à récompenser les meilleures initiatives en matière de protection de l'environnement

↳ Pilotage académique et local de la transition écologique renforcé en s'appuyant sur les dynamiques créées par la démocratie lycéenne

- **Mobiliser l'ensemble des personnels d'inspection et de direction concernés**
- **Dynamiser le pilotage académique de l'EDD** et **mettre en place d'une séance annuelle complète des CAVL** dédiée aux thématiques du développement durable, dont le changement climatique et la biodiversité
- **Favoriser l'engagement des instances de démocratie collégienne et lycéenne** au service du développement durable
- **Renforcer la coordination avec les partenaires, dont les collectivités territoriales, les associations, les autres services de l'État, les établissements publics et les acteurs économiques.**

↳ Actions concrètes démultipliées par un renforcement des thématiques de la protection de l'environnement et de la biodiversité dans les programmes et les diplômes

- **Renforcer l'EDD, une éducation transversale, dans les programmes**
- **Intégrer les enjeux du développement durable dans tous les diplômes des voies technologique et professionnelle**

↳ Dimension européenne et internationale en lien avec les grandes conférences internationales

↳ Evaluation suivi et coordination nationale

- **Prise en compte de la transition écologique et du développement durable dans le projet d'école ou d'établissement**